

TREND

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, USAGERS ET MARCHÉS TENDANCES RÉCENTES À RENNES ET EN BRETAGNE EN 2025

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	4
OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	5
Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué	5
Les investigations réalisées en 2025	6
<i>Responsabilité de site : association Liberté Couleurs</i>	6
<i>Les groupes focaux et les entretiens individuels (menés par le coordinateur)</i>	6
<i>Les entretiens collectifs (menés par le coordinateur)</i>	7
<i>Les entretiens individuels complémentaires (menés par le coordinateur)</i>	7
<i>Suivi de la presse quotidienne régionale</i>	7
<i>Activité SINTES 2025</i>	7
TRAFICS LOCAUX ET MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT	8
Données de cadrage	8
<i>Les principaux modes d'acheminement des drogues dans la région Bretagne</i>	8
<i>Organisation et structuration du trafic à Rennes dans les quartiers</i>	8
Les faits saillants en 2025	9
<i>L'achat de drogues par le biais des outils numériques</i>	9
<i>Le dynamisme du marché de la cocaïne dans la région</i>	10
<i>Les évolutions récentes dans le trafic à Rennes</i>	11
Le prix des principales drogues en Bretagne en 2025	12
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE	14
Le public précaire en mouvement au sein de l'espace public moins visible	14
Un habitat toujours sommaire et hétérogène du public précaire	14
Cocaïne : une place centrale dans les consommations du public en situation de précarité	15
<i>Forte visibilité des consommations de cocaïne basée</i>	15
<i>Conséquences sanitaires en lien avec les consommations de cocaïne</i>	16
Peu d'évolution dans les usages d'opioïdes	17
<i>Des usages d'opioïdes secondaires en CAARUD</i>	17
<i>Stabilité des files actives pour TAO en CSAPA</i>	18
Difficultés d'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité	18
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS	20
État des lieux de la scène électro alternative en 2025	20
Kétamine : confirmation de l'intensification des consommations en contexte électro alternatif	20
Les autres consommations relevées en contexte festif	21
<i>Les consommations de psychostimulants en contexte festif (cocaïne et cathinones)</i>	21
<i>Les consommations d'ecstasy</i>	22
<i>Protoxyde d'azote en contexte festif électro alternatif</i>	22
<i>Consommations de LSD en spray buccal en contexte festif</i>	23

AUTRES PHÉNOMÈNES MARQUANTS	24
Kétamine et dommages sanitaires : une accélération continue du phénomène	24
L'analyse de drogues en Bretagne (en complément du dispositif SINTES)	25
ANNEXES	27
Annexe 1. Contributions et remerciements	27
Annexe 2. Les rassemblements illégaux (free parties) en 2025 en Bretagne et dans les départements limitrophes	29
Annexe 3. Glossaire des sigles utilisés	32

Pour citer ce rapport : Pavic G. (2026) TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés : Tendances récentes à Rennes et en Bretagne en 2025. Paris, OFDT, 34 p.

SYNTHÈSE

Les observations menées en Bretagne au cours de l'année 2025 s'inscrivent dans la continuité des deux années précédentes. La cocaïne concentre une nouvelle fois une large partie des observations. Sa disponibilité demeure toujours importante. La baisse du prix qui s'est généralisée depuis quelques années contribue à un accroissement du volume d'utilisateurs, quel que soit l'espace d'observation.

Concernant l'espace de la marginalité urbaine, les consommations de cocaïne basées sont toujours en extension sur l'ensemble du territoire régional. La cocaïne occupe une place centrale tandis que les usages d'opioïdes, bien que persistants, sont secondaires. Une partie importante de l'activité des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour utilisateurs de drogues (CAARUD) se porte désormais sur la délivrance de matériel d'inhalation. Pour une majorité, il s'agit d'utilisateurs en situation de grande précarité, même si de nouveaux profils apparaissent (utilisateurs insérés, utilisateurs de moins de 25 ans). Une partie d'entre eux alternent les pratiques d'injection avec celles d'inhalation. Les conséquences sanitaires de ces pratiques sont assez lourdes avec à la fois des répercussions somatiques (perte de poids, problèmes dentaires, problèmes pulmonaires, augmentation du risque infectieux chez les injecteurs) et psychiques (augmentation de l'agressivité et de la paranoïa, pharmacopsychose). Les centres de soins relèvent, cette année encore, une augmentation des demandes de prise en charge. Toujours au sein de l'espace de la marginalité urbaine, on note également une persistance des difficultés d'accès au logement, ainsi que des difficultés d'accès aux soins (offre de soins insuffisante, délais d'attente trop longs, stigmatisation à l'égard des publics en situation de précarité...).

Les consommations de kétamine sont par ailleurs plus fréquentes cette année en contexte festif électro alternatif. Ces consommations commencent aussi à s'installer dans d'autres contextes festifs (commerciaux ou privés). La kétamine est souvent associée à de l'alcool ou à de la cocaïne (mélange nommé « Calvin Klein »). Les utilisateurs ne délaissent toutefois pas les produits psychostimulants, la cocaïne et les comprimés d'ecstasy sont toujours autant présents sur des espaces festifs variés. Les usages de produits hallucinogènes du type LSD ou champignons sont plus secondaires. La diffusion des cathinones au sein de l'espace festif ne progresse quant à elle pas significativement.

L'émergence du profil d'utilisateurs en difficulté avec la kétamine se confirme également en centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Comme pour les années précédentes, le volume de patients reste faible. Il s'agit d'un public plutôt jeune (moins de 30 ans) dont la fréquence de consommation devient très importante et entraîne de sévères répercussions somatiques (atteintes diverses de la vessie, du foie, des reins...). Ce sont souvent ces complications qui amènent un début de prise en charge, bien que les personnes ne manifestent pas une volonté ferme de réduire leur consommation.

Concernant le trafic de stupéfiants à Rennes, l'année est marquée, comme en 2024, par un niveau de violence exceptionnellement élevé : plusieurs homicides et graves blessures à la suite de nombreuses fusillades ou règlements de compte. La forte lucrativité de certains points de vente attire la convoitise de trafiquants extérieurs à la Bretagne qui n'hésitent pas à recruter des « mercenaires » armés afin de mettre de la pression sur les équipes locales.

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) a pour objectifs de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et l'île de La Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Le dispositif TREND couvre quatre thématiques qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations.

- Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations/perceptions des produits.
- Les espaces et contextes de consommation fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs :
 - les espaces festifs technos regroupant les scènes alternatives (*free parties*, squats) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ;
 - les espaces de la marginalité urbaine qui regroupent les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.)
- Les produits : leur nom, leur composition chimique (en lien avec le dispositif SINTES, voir encadré page suivante), leur prix et leur mode de consommation.
- L'organisation et les pratiques des réseaux de trafic locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, des équipes des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues, CAARUD, et des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, CSAPA, de l'application de la loi, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : les informations collectées sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs.

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommation et de trafic qui vise à :

- favoriser l'échange, l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues ;
- éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun ;
- appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle ;
- contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de *Tendances* qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques¹ se fondent totalement ou partiellement sur les données collectées dans le cadre du dispositif TREND (au cours des cinq dernières années, elles ont pu porter sur le GHB/GBL, le protoxyde d'azote ou les usages de drogues des mineurs non accompagnés).

1. Ces publications sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/dispositif-trend-tendances-recentes-et-nouvelles-drogues-1713>.

Les dispositifs TREND et SINTES sont implantés en région Bretagne depuis 1999 et sont portés par l'association Liberté Couleurs par convention avec l'OFDT depuis 2014.

Le système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)

Le dispositif SINTES est un outil de veille sanitaire qui documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services d'application de la loi, d'une part, et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers, d'autre part.

SINTES vise à :

- mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment des substances ayant posé des problèmes sanitaires graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.) ou des substances faisant l'objet d'une veille active ;
- informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux du champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System* (EWS) de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (European Monitoring Centre on Drugs and Drug Addiction, EMCDDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA) ;
- apporter des connaissances sur les nouveaux produits auprès des professionnels et des usagers.

Les investigations réalisées en 2025

Responsabilité de site : association Liberté Couleurs

- Yannick Poulain : directeur de Liberté Couleurs
- Guillaume Pavic : coordinateur TREND-SINTES Bretagne
- Nicolas Georges : observations ethnographiques, espace de la marginalité urbaine

Les observations ethnographiques au sein de l'espace de la marginalité urbaine portent uniquement sur la métropole régionale où est implanté le site (Rennes). Menées par un responsable d'observation (intervenant en réduction des risques et des dommages, RdRD), elles ont donné lieu à la production de deux notes détaillées (la première couvrant la période de janvier 2025 à juillet 2025 ; la seconde pour la période de juillet 2025 à janvier 2026) réalisées à partir d'observations directes, d'entretiens formels ou informels avec des usagers de drogues présents dans cet espace.

Les observations ethnographiques au sein de l'espace festif électro alternatif ont été difficiles à mettre en place (notamment en raison d'un contexte festif perturbé et de difficultés de recrutement). Les observations se sont davantage basées sur des entretiens menés auprès d'usagers de l'espace festif (usager d'ecstasy, de kétamine, de nouveaux produits de synthèse, de LSD) et sur des échanges informels (comptes rendus de soirées, de *free parties*, principales consommations relevées...).

Les groupes focaux et les entretiens individuels (menés par le coordinateur)

- Un groupe focal socio-sanitaire habituellement réuni les années précédentes n'a pas pu être effectué pour des raisons organisationnelles. Les professionnels ont été interrogés soit individuellement, soit par équipes : celles de liaison en addictologie (milieu hospitalier, CHU de Rennes) ; réseau Louis-Guilloux – centre médical (intervenant auprès du public migrant) ; Point Santé Sauvagarde de l'enfant à l'adulte (SEA) 35 Puzzle, accueil de jour ; association Saint-Benoît Labre Rennes - CHRS et Lit Halte Soins Santé ; restaurant social le Fourneau (Rennes), CSAPA de Rennes (site de Saint-Melaine) et consultation jeunes consommateurs (CJC) de Rennes.
- Un groupe focal « quartier » avec des éducateurs de rue du secteur de la prévention spécialisée intervenant dans les quartiers prioritaires de la ville de Rennes (Le Relais - SEA 35).

— Des entretiens individuels menés auprès d'agents des services d'application de la loi : brigade de lutte contre les stupéfiants (DIPN 35) ; antenne de l'Office anti-stupéfiants (OFAST) de Rennes, parquet de Rennes ; section de recherche de la gendarmerie (région Bretagne)².

Les entretiens collectifs (menés par le coordinateur)

— Six entretiens collectifs conduits auprès des équipes de chacune des structures de RdRD et d'addictologie suivante : CAARUD des Côtes-d'Armor ; CAARUD du Finistère ; CAARUD d'Ille-et-Vilaine ; CAARUD du Morbihan et CSAPA de Lorient ; CSAPA et CJC de Rennes ; équipe de prévention spécialisée intervenant dans le centre-ville de Rennes (Le Relais – SEA 35).
— Un entretien collectif avec des intervenants du collectif l'Orange Bleue (RdRD en espace festif) et des entretiens avec des usagers de l'espace festif alternatif.

Les entretiens individuels complémentaires (menés par le coordinateur)

— Auprès de professionnels des CSAPA : Fougères (35), Redon (35), Vitré (35), Saint-Malo (35) et Dinan (22), Vannes (56), Pontivy (56), Quimper (29), Brest (29), Saint-Brieuc (22).
— Service de médecine légale du centre hospitalier universitaire (CHU) de Rennes (35).
— Service de médecine légale du CHU de Brest (29).
— Noz'Ambule (prévention-RdRD) Rennes sur l'espace festif informel du centre-ville de Rennes.
— Équipe nationale d'intervention en prévention et santé (ENIPSE) Bretagne et Pays de la Loire.

Suivi de la presse quotidienne régionale

— Ouest-France.
— Le Télégramme.

Activité SINTES 2025

Trente-cinq collecteurs et collectrices sont répartis sur l'ensemble de la région et sont principalement rattachés à des structures de RdRD (CAARUD de Bretagne Orange Bleue) et dans une moindre mesure à des CSAPA.

En 2025, 54 collectes SINTES ont été réalisées dans la région : 44 par le réseau de collecteurs en place ; 3 à la suite d'un ordre de mission émis par le centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance (CEIP) de Caen (lorsque des professionnels du champ hospitalier contactent directement le centre de pharmacovigilance) ; et 7 collectes entrant dans le cadre de l'analyse à distance.

En termes de produits, la répartition est la suivante : cocaïne (11) ; héroïne (9) ; cathinones (6) ; autres nouveaux produits de synthèse, NPS (6) ; kétamine (6) ; cannabis-THC (4) ; cannabinoïdes de synthèse (3) ; MDMA (2) ; LSD (2) ; médicaments (2) ; DMT (1) ; cannabidiol-CBD (1) ; produit non reconnu (1).

2. Voir la liste des contributions en annexe 1.

TRAFICS LOCAUX ET MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT

Données de cadrage

Les principaux modes d'acheminement des drogues dans la région Bretagne

Le trafic de cannabis

L'offre de cannabis est constante dans la région. La part la plus importante du cannabis provient du Maroc et transite par l'Espagne. Une partie de l'herbe est produite en Hollande. La voie routière est principalement privilégiée par les trafiquants qui choisissent de transporter des quantités réduites afin d'être plus discrets et de limiter les pertes en cas d'interceptions. Les points de vente sont nombreux et majoritaires dans le trafic de quartier, avec une offre qui ne cesse de s'élargir en variétés proposées à la vente (ce qui est le cas aussi sur le trafic s'opérant via les outils numériques).

Assez peu de démantèlements de cultures de cannabis sont réalisés par les services application de la loi dans la région. Les plantations de cannabis ne constituent jamais un volume de grande ampleur (rarement supérieures à cinquante).

Le trafic d'héroïne

L'acheminement de l'héroïne dans la région se fait toujours par une route allant des Hauts-de-France vers la Bretagne en transitant par la Normandie. L'héroïne est présente dans des points de vente au sein de pôles urbains et dans les quartiers périphériques de Rennes. L'héroïne peut être également vendue plus discrètement (vente privée en appartement). En zone rurale, l'héroïne peut être acheminée par des usagers qui s'approvisionnent directement dans le nord de la France. La présence du profil « usager-revendeur » y est plus fréquente.

L'héroïne est souvent jugée par les usagers comme étant de qualité médiocre, faiblement dosée. Les services de l'application de la loi indiquent que l'héroïne arrivant en Bretagne est déjà coupée et prête à être consommée en l'état. Les analyses d'héroïne réalisées à la fois par SINTES et par le *drug checking*³ local confirment une composition souvent similaire : taux de pureté allant de 5 % à 10 % avec, en produits de coupe majoritaires, la caféine et le paracétamol. Lors de l'année 2025, a contrario de cette tendance, quelques analyses avec des taux de pureté plus élevés qu'à l'accoutumée ont été faites (20 %), sans que cela représente un mouvement de fond. Il s'agit probablement d'anomalies non régulières dans le marché.

Organisation et structuration du trafic à Rennes dans les quartiers

Entre trente et quarante points de vente différents sont répertoriés à Rennes, dont les trois quarts se situent dans les quartiers périphériques. Depuis de nombreuses années, l'achat de drogues se fait préférentiellement dans des points de vente spécialisés dans la cocaïne, l'héroïne ou le cannabis ou bien multiproduits. Ils ont la caractéristique d'avoir une organisation professionnelle, très efficace, avec une importante fragmentation des tâches reposant sur une multitude d'acteurs subalternes (guetteurs, vendeurs, rabatteurs, ravitailleurs, équipes de sécurité). Cette spécificité complexifie l'action des services de l'application la loi. L'amplitude horaire des points de vente est très large avec, pour certains, un fonctionnement en continu (24 h). Des stratégies marketing attractives sont mises en place pour fidéliser les clients : ventes fragmentées ou prix dégressifs, sachets de conditionnement ludiques, cartes de fidélité, jeux à gratter permettant d'avoir des promotions. Au-delà de ces méthodes commerciales, l'offre proposée (mis à part pour l'héroïne) semble convenir aux clients, tant en qualité qu'en diversité de produits. L'accès est facilité par le métro, une grande partie des lieux de vente étant situés à proximité des stations. Les différents points de vente sont abondamment fréquentés tout au long de la journée par une clientèle assez hétérogène.

3. Le *drug checking* est un service proposé aux membres du public, qui inclut une certaine forme d'analyse chimique d'échantillons de drogue afin de détecter leur contenu et de renvoyer les résultats, en général accompagnés de conseils, dans le but d'aider l'usager à réduire son exposition aux risques.

Le trafic dans le centre de Rennes est moins structuré. Il s'agit davantage de vente à la sauvette (notamment de produits non disponibles dans les quartiers : méthadone, Subutex, médicaments en tout genre). Des ventes de cocaïne et d'héroïne sont également possibles. En soirée, le deal est présent aux abords des lieux de socialisation (restaurants, bars, discothèques) avec une offre en produits festifs.

Les faits saillants en 2025

L'achat de drogues par le biais des outils numériques

La possibilité d'achat de drogues via les outils numériques (messaging cryptées, réseaux sociaux) poursuit son développement. L'offre en produits y est attractive et diversifiée (nombreuses variétés de cannabis, cocaïne, ecstasy, kétamine, protoxyde d'azote, cigarettes). Le lien entre les points de vente physiques et les services de livraison permet une diversification de l'activité, offrant un service complémentaire. Cela dispense ainsi la clientèle de se rendre physiquement sur un point de vente et évite un risque juridique.

« Pour la clientèle étudiante rennaise qui consomme du cannabis ou qui veut un gramme de coke pour le week-end, ils hésitent de plus en plus à venir dans la cité. Ils ont peur, voient que ça tire, et il y a les AFD [amende forfaitaire délictuelle]. (...) Ils [les réseaux structurés de trafic] font les deux, ils se sont adaptés, dès qu'il y a un marché, et en plus, ils ont déjà le produit. Il suffit de trouver des livreurs, c'est une extension de l'activité. Ils recrutent ailleurs. Il y a des points de deal où la police est très agressive et ils ont du mal à recruter, ça arrive aussi. Il y a de la main-d'œuvre qui dit aussi qu'il y a moins de chance de prendre une balle que sur un point de deal. » (Service application de la loi)

D'un côté, il existe des services de livraison rattachés à des réseaux déjà structurés ; de l'autre côté, des individus au profil d'autoentrepreneurs, non affiliés à un réseau de trafic (les premiers étant certainement plus nombreux que les seconds).

« La numérisation du trafic est vraiment en forte hausse, avec un double constat. C'est qu'il y a, à la fois des trafiquants qui seraient plutôt autoentrepreneurs indépendants qui échappent au réseau, et d'autres, par contre, qui sont vraiment liés au point de deal physique de Rennes. Mais il y a quand même peu d'autoentrepreneuriat. On est plutôt sur des réseaux qui sont des réseaux globaux, avec effectivement des points de deal qui sont gérés ici par des délinquants qui se servent et qui font peser le risque pénal sur d'autres délinquants. » (Service application de la loi)

La kétamine est un exemple illustrant bien l'achat de drogues par le biais des outils numériques. En effet, à l'échelle de la région, aucun point de vente physique dans le trafic de quartier n'est relevé. Le plus souvent, la kétamine est acheminée en Bretagne en provenance des Pays-Bas. Les modalités d'accès sont multiples : achats directement en contexte festif électro alternatif⁴, soit auprès d'un revendeur soit entre connaissances, ou bien acquisition par le biais des outils numériques avec service de livraison⁵. Avec cette modalité d'achat, le prix est assez bas : 10-20 € le gramme, avec proposition de prix dégressifs pour un minimum d'achat de 5 grammes. En comparaison, en contexte festif, le prix est un peu plus élevé (entre 20 et 30 €).

« La kétamine, c'est très proposé en fait sur les messageries cryptées. (...) Il n'y a pas de point de vente physique de kétamine dans les quartiers ou autre, et on est plutôt sur des achats via les applications. Ils [les vendeurs dans les quartiers] restent basiques : cocaïne, cannabis, héroïne. » (Service application de la loi)

Désormais, il se confirme qu'une multitude de variétés différentes de kétamine est proposée à la vente, notamment via les outils numériques (ex. : kétamine paillette⁶ ou needle, k-rock vendu en cristaux, kétamine shard, kétamine sugar). Les saisies de kétamine sont assez rares. Les quelques affaires réalisées par les services d'application de la loi sont systématiquement en lien avec des revendeurs privilégiant la vente par le biais des outils numériques, illustrant ainsi le fait qu'il s'agit d'un vecteur d'approvisionnement préférentiel pour les acheteurs.

4. De la vente à la sauvette est également relevée sur l'espace festif informel du centre-ville de Rennes depuis deux ans.

5. Les achats sont possibles également via le *deep web*.

6. Cette forme n'est pas destinée à être consommée en l'état. L'utilisateur doit la transformer par dissolution des paillettes dans de l'eau déminéralisée, puis chauffer le liquide pour récupérer par évaporation la poudre de kétamine.

La messagerie Telegram qui était souvent utilisée est toujours autant surveillée et perturbée lorsque des activités illégales sont repérées. En conséquence, les fermetures de comptes sont fréquentes. Les administrateurs des comptes mettent en place l'autosuppression des messages au bout de 24 heures et peuvent renvoyer via des Linktrees⁷ vers d'autres canaux ou vecteurs plus sécurisés tels que Signal, Potato Chat, Luffa, Snapchat... afin de ne pas perdre la clientèle. Selon les services application de la loi, beaucoup de réseaux de vente utilisent désormais Snapchat.

« Ils [les vendeurs] changent pour des choses très chiffrées. Comme il y a des canaux Telegram qui se font ban [bannir], c'est peut-être aussi pour ça qu'ils changent de plateforme. En général, les comptes Snapchat, ils ont des comptes de secours, et même des comptes Telegram, ils ont plein de comptes secours. Donc en général, une organisation de dealers arrive toujours à garder son public. » (Usager utilisateur de réseaux sociaux et de messageries cryptées)

L'acheminement des produits vers l'acheteur peut se faire soit au domicile soit dans un lieu neutre. Les livraisons peuvent se réaliser sur des zones géographiques assez vastes (livraisons départementales ou régionales) avec des propositions de livraisons groupées (meetup), pour lesquelles plusieurs acheteurs seront réunis dans un même endroit. Le lieu change à chaque nouvelle livraison afin de brouiller les pistes.

Le réseau social TikTok est également utilisé, non pas pour des propositions de vente, mais en tant que vitrine publicitaire des points de vente physiques. De courtes vidéos sous forme de clip (avec morceau de musique rap) apportent des informations sur la localisation du point de vente, les menus avec les différents produits disponibles à l'achat, les prix, l'amplitude horaire d'ouverture, les adresses de messageries cryptées ou de compte Snapchat. Il y a également la diffusion de vidéos dans lesquelles on peut voir des passages de véhicules de police ou bien des descentes de police déjouées.

Le dynamisme du marché de la cocaïne dans la région

La disponibilité de la cocaïne demeure toujours aussi importante, avec des arrivages constants dans la région. Elle est proposée à la vente à la fois sur une multitude de points de vente physiques (notamment trafic de quartier) et via les outils numériques où sont fréquemment proposés des « zips »⁸ de cocaïne. Une généralisation de la baisse du prix est relevée : 50 € dans les pôles urbains (ex. : Rennes et Brest), avec des ventes de doses fractionnées à 30, 20 et désormais 10 € (correspondant à 0,2 g). Dans les villes secondaires de la région, de moins en moins de différences de prix sont constatées, le prix tend à approcher celui de 50 €. En contexte festif, les prix de vente sont habituellement plus élevés (supérieurs ou égaux à 60 €). Des mentions à 50 € sont davantage relevées.

« Pour la cocaïne, ça se confirme totalement comme pour les années précédentes, c'est la grande championne. Il n'y a pas de changement. 50 € le gramme, et toujours les doses fractionnées, cette année il y a les doses à 10 €. L'année dernière il y avait les 20 et 30 € et maintenant les 10 € qui se normalisent. Du coup, ça favorise la consommation sur les lieux de deal, ce qui était moins le cas avant, les gens achètent un 10 € et peuvent le consommer directement sur place. » (Intervenant RdRD en CAARUD)

« Pour la cocaïne ce qu'on voit surtout c'est que la demande est toujours plus grande aussi, sur tout type de rassemblements festifs, avec toujours plus de vendeurs, une concurrence avec des tarifs proposés qui baissent. Il peut y avoir des propositions à 40 €. Mais le prix le plus en teuf, c'est 50-60 € le gramme le plus souvent. 40 € c'est une fourchette basse qui peut être possible, mais en général, c'est 50. » (Intervenant RdRD en espace festif)

Un autre élément qui se confirme est la qualité de la cocaïne en circulation avec des taux de pureté toujours aussi importants. Les analyses SINTES font état d'une pureté souvent supérieure à 80 %. Les usagers de cocaïne à l'origine de la demande d'analyse (au motif d'effets inhabituels ou indésirables) ont encore une réticence à accepter les résultats. Le *drug checking* local a réalisé 150 analyses de cocaïne. Dans 86 % des cas, il n'y avait pas de présence de produit de coupe.

7. Outil qui permet de regrouper des liens vers différents sites web ou messageries sur une seule page.

8. Sachet de conditionnement zippé.

« On renvoie à pas mal de patients que la cocaïne est assez pure, ils disent que ce n'est pas possible, que c'était mieux avant, qu'il n'y avait pas besoin d'y revenir tout le temps, que c'est une folie maintenant. » (Infirmier diplômé d'État, IDE, intervenant en CSAPA)

Vente de crack à Rennes en 2025 : pas de confirmation

En 2023 et durant la première partie de l'année 2024, un point de vente dans un quartier de Rennes proposait l'achat de crack déjà transformé. En 2025, rien de la sorte n'a été relevé. Le plus souvent, les usagers achètent de la cocaïne (forme chlorhydrate) et la transforment eux-mêmes en cocaïne basée. Il n'y a pas de point de vente spécifique ni de lieu de consommation pouvant regrouper plusieurs usagers. En revanche, les cycles de consommation se sont raccourcis. Le fonctionnement des usagers est une succession de séquences : ils font la manche, vont acheter de la cocaïne, la transforment et la consomment, puis renouvellent cette séquence, pour certains plusieurs fois par jour.

Quelques éléments d'observation ethnographique confortés par des informations des services d'application de la loi indiquent la possibilité d'achat de crack, soit à la sauvette sur quelques points de revente du centre-ville de Rennes soit lors de ventes directement en appartement. Il s'agit de transactions possibles à la marge avec un fonctionnement assez peu structuré. Les usagers nomment cette modalité d'acheter du « tout cuit ».

Les évolutions récentes dans le trafic à Rennes

Violence en lien avec le trafic

Dans la continuité de l'année 2024, l'année 2025 est marquée par un niveau de violence exceptionnel. Les différents quartiers de Rennes ont pu faire l'objet de nombreux et réguliers épisodes de fusillades, dont certains en pleine journée, à proximité de commerces⁹. Outre l'utilisation d'armes à feu, il y a également un recours décomplexé aux armes blanches ou bien à des faits de séquestration. Les destructions de caméras de vidéosurveillance sont fréquentes. Les règlements de compte ont entraîné de nombreux blessés et quatre homicides en corrélation avec le trafic de stupéfiants. Ces épisodes de coups de feu sont à mettre en lien avec le recrutement d'externes (« mercenaires ») venant à Rennes intimider des équipes localement en place sur des terrains de deal. Leurs intentions sont la conquête ou l'élargissement de territoire. Il peut s'agir notamment d'équipes venant de la région parisienne. La compagnie de CRS 82 (basée à Saint-Herblain) a dû être, à diverses reprises, déployée sur des quartiers pendant plusieurs jours afin de sécuriser les lieux et de rassurer les habitants à proximité des fusillades. Le grand nombre de points de vente dans les quartiers de Rennes et le fait que certains dégagent d'importants bénéfices attisent la convoitise d'autres équipes.

« Le marché rennais a évolué comme le marché national. Il y a de plus en plus de consommateurs, de la demande en continu, à longueur de journée. Avant, les points de deal ouvraient en début d'après-midi, maintenant on peut se fournir dès le matin sur un point de vente. Forcément, il y a plus de demandes et plus de quantités et donc ça génère plus d'argent donc de la convoitise. Un trafiquant du sud de la France va lorgner sur un point de vente, même en Bretagne. Un trafiquant de Paris peut envoyer une équipe pour récupérer un point de deal. » (Service application de la loi)

Les petites mains du trafic : une multitude d'acteurs non locaux dans le trafic de quartier

La présence d'acteurs non locaux sur les différents points de deal de Rennes est constatée depuis quelques années. Il s'agit de jeunes, souvent mineurs, qui occupent des tâches subalternes dans le trafic et qui se situent en première ligne dans l'espace public : guetteurs, vendeurs, ravitailleurs, rabatteurs, préparateurs... Ils peuvent être recrutés sur des temps courts en tant qu'intérimaires ou « jobers » via des offres d'emploi diffusées sur les réseaux sociaux (Snapchat, TikTok, ...). Ces

9. Certaines écoles situées à proximité de ces fusillades ont fait l'objet de confinement pour éviter de mettre en danger les enfants scolarisés ; des sorties scolaires vers des établissements culturels ont dû être annulées afin de ne pas exposer les enfants sur des lieux potentiellement sensibles, proches de points de deal convoités.

jeunes sont en situation d'errance ou bien ils ont une interdiction de paraître sur des territoires d'autres régions françaises. La présence de mineurs non accompagnés (MNA) est régulièrement mentionnée sur certains points de deal (notamment dans le sud de Rennes) ainsi que celle de majeurs exilés en situation irrégulière¹⁰. On note aussi la présence de jeunes locaux en situation de décrochage scolaire ou bien qui se retrouvent recrutés de force (à la suite de dettes imaginaires ou de vols de biens...).

« Le trafic a aussi muté avec les réseaux sociaux. Ça offre de nouvelles opportunités notamment en termes de recrutement, des jeunes en rupture familiale ou des mineurs non accompagnés. Les trois quarts des mis en cause ont 16 ou 17 ans. Ils s'adaptent, ils s'aperçoivent que la réponse pénale qui n'est pas très violente déjà pour les jeunes adultes, pour les mineurs entre guillemets elle est très light. On positionne sur les points de deal des jeunes mineurs qui sont déscolarisés ou issus de famille défavorisée et qui vont prendre le boulot pour deux fois moins cher. » (Service application de la loi)

Le prix des principales drogues en Bretagne en 2025

Produits		Prix	Commentaires	Tendance 2024-2025
Cannabis	Résine	Prix bas : 5 € Prix haut : 10 €	Les prix sont plus élevés pour les achats via les outils numériques, en raison de la possibilité d'acheter des produits de meilleure qualité (différentes variétés ; différentes formes d'extraction).	→
	Herbe	Prix bas : 10 € Prix haut : 15 €		
Cocaïne		50-60 €	Le demi-gramme est vendu 30 € (vente dans le trafic de quartier). Des quantités inférieures peuvent être vendues notamment à 10 € (0,2 gramme). Les différences de prix en fonction des villes sont moins marquées. Les prix sont plus élevés via les outils numériques avec service de livraison (60-70 €), mais propositions de prix dégressifs. Pas de vente structurée de crack en Bretagne.	→
MDMA/ecstasy	Comprimé	10 €	Forme la plus disponible. Prix dégressif à l'achat de plusieurs comprimés.	→
	Poudre	30-40 €	Cette forme est moins présente actuellement sur le marché.	→
Héroïne		20 €	Stabilisation du prix avec des possibilités plus fréquentes d'achat de doses inférieures au gramme à partir de 10-15 €. Principalement de l'héroïne brune.	→

10. Plusieurs origines géographiques de différents pays du continent africain sont relevées par les services d'application de la loi.

Produits		Prix	Commentaires	Tendance 2024-2025
Kétamine		10 -30 €	Stabilisation du prix. Moins cher via les outils numériques. Les prix varient de 10 € à 20 € (avec des prix dégressifs en fonction de la quantité achetée). La kétamine est vendue un peu plus cher en contexte festif (20 € à 30 € le gramme).	→
LSD	Buvard/goutte	10 €	Prix constant depuis plus de 10 ans, dégressif à l'achat de plusieurs unités.	→
Médicaments opioïdes revendus	Buprénorphine haut dosage	3 € à 5 €/comprimé ; entre 20 € et 30 € la plaquette de 8 comprimés	Trafic de Subutex peu structuré, observé dans l'espace urbain. Le troc est la forme d'échange la plus répandue.	→
	Méthadone	5 €/fiolle 3 € la gélule de 5 mg ; 20 € à 30 € la plaquette de gélules 40 mg.	Prix constant. Objet de troc plus que de transactions financières.	→

Prix en euros, pour un gramme sauf mention contraire.

Source : site **TREND Rennes-Bretagne**, 2025

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE

Le public précaire en mouvement au sein de l'espace public moins visible

La visibilité des personnes en situation de grande précarité est relativement réduite dans l'espace public du centre-ville de Rennes. La tendance est amorcée depuis quelques années maintenant et ne fait que se renforcer, les structures accueillant en journée les personnes précaires ne désemplissant pas. Les personnes sont davantage en mouvement, moins « stagnantes » qu'à une époque où il y avait des lieux de rassemblements statiques importants.

« Une visibilité réduite du public précaire, toujours réduite. La dynamique enclenchée depuis quelque temps sur cette dimension de visibilité du public se prolonge et est toujours valide. Une continuité d'absence et de présence sur l'espace public, un public plutôt en migration que stagnant, donc que l'on peut quand même croiser, comme on peut ne pas les croiser. » (Travailleur social intervenant auprès du public précaire à Rennes)

Les rassemblements, lorsqu'ils sont trop importants (à la fois constitués potentiellement de personnes consommant de l'alcool, avec des chiens¹¹), peuvent facilement donner lieu à l'intervention des forces de l'ordre pour disperser les groupes. Des arrêtés municipaux interdisant les attroupements ont été pris plusieurs mois sur certaines places commerciales, à la suite de plaintes de commerçants, riverains, ainsi que des arrêtés interdisant la consommation d'alcool sur l'espace public. Les rassemblements peuvent alors se faire en plus petits groupes ou dans des lieux excentrés, à l'écart, plus discrets.

La manche est un élément explicatif de cette mise en mouvement constante du public précaire. Comme indiqué dans le rapport de 2024, la manche se fait de manière moins statique aux abords des commerces¹² et plus dynamique. Les personnes vont à la rencontre des passants avec des demandes explicites d'argent et quadrillent de nombreux secteurs commerçants du centre de Rennes. Le quartier de la gare et la gare elle-même¹³ sont très ciblés en journée ; le soir, c'est aux abords des terrasses des débits de boissons que l'on peut observer ces pratiques.

Un autre élément possible d'explication est à mettre en lien avec les modalités d'hébergement. En effet, il peut y avoir un repli vers des squats qui sont fréquentés en journée. Comme en 2024, un peu plus de squats « en dur » ont été durablement installés dans le centre de Rennes (non évacués, car il s'agissait de lieux privés). Enfin, certains usagers ont tendance à s'établir à l'écart du centre, en périphérie, voire au-delà de la rocade de Rennes, ce qui réduit la fréquence de leur présence dans le centre de Rennes, le temps de déplacement étant augmenté.

Un habitat toujours sommaire et hétérogène du public précaire

L'hébergement d'urgence reste continuellement saturé, avec un déficit de places et moins de possibilités de turnover ou bien avec une offre fléchée spécifiquement pour des publics prioritaires (familles, migrants...). Les personnes en situation d'errance doivent s'adapter à ce contexte et trouver des solutions alternatives généralement sommaires (notamment avec l'installation de tentes ou d'abris de fortune dans des endroits discrets). Cela leur évite d'être repérés par les forces de l'ordre, et permet de laisser une partie de leurs affaires en journée. Ce type d'hébergement est soumis aux aléas climatiques. Certains peuvent aussi venir se greffer à des campements de migrants. L'obstruction de quelques passages menant à des parkings souterrains qui avaient été régulièrement squattés les années précédentes peut conduire certains à squatter les halls ou cages

11. La population canine tend à être à nouveau de plus en plus importante à Rennes.

12. Il y a toujours des personnes qui font la manche de cette façon (à la fois le public précaire et hommes ou femmes en situation d'exil).

13. Ce qui entraîne un jeu du chat et de la souris entre les personnes qui font la manche et les agents de sécurité qui cherchent à leur faire quitter les lieux.

d'escalier d'immeuble du centre-ville¹⁴. Dans les modalités possibles d'hébergement, est toujours évoqué l'hébergement solidaire (entre usagers).

« Beaucoup de débrouille. Il y a pas mal qui campent en tente. Certains ont squatté aussi le parc Saint-Cyr¹⁵ avec les migrants. Certains se mettent dans des abris à trois ou quatre dans des lieux sur des extérieurs de Rennes, en périphérie dans des bois. Avec les inondations il y a pas mal qui ont perdu leurs affaires. Les usagers l'évoquent pas mal, ces squats de halls d'immeuble dans le centre. » (IDE intervenant en accueil de jour, Rennes)

Cocaïne : une place centrale dans les consommations du public en situation de précarité

La forte disponibilité de la cocaïne sur le territoire, la baisse générale des prix et notamment la fragmentation des doses vendues (accessibilité possible à partir de 10 €) font qu'elle prend une place centrale dans les consommations du public en situation de précarité. Au-delà des consommations, elle occupe plus largement une part importante de la vie quotidienne des usagers qui, en plus de devoir gérer leurs besoins primaires, doivent s'assurer de réunir suffisamment d'argent chaque jour pour maintenir un niveau de consommation.

Forte visibilité des consommations de cocaïne basée

En 2025, comme pour les années précédentes, les consommations de cocaïne basée sont en forte augmentation et se généralisent à l'ensemble du territoire selon les structures interrogées (CSAPA, CAARUD, accueils de jour, équipe de liaison et de soins en addictologie – ELSA...).

Les CAARUD, structures de première ligne pour la délivrance du matériel de consommation, font l'objet de fortes demandes pour le matériel d'inhalation (constat qui s'amplifie chaque année) et doivent maintenant limiter la quantité de délivrances afin de ne pas affecter leur budget financier¹⁶. Les intervenants des CAARUD font face à un afflux régulier de personnes venant dans les structures uniquement pour les besoins en matériel d'inhalation. Les contacts sont très limités. Cet afflux a un impact sur le niveau général des files actives qui sont en augmentation.

Des stratégies de contournement de la limitation de la délivrance de matériel d'inhalation

L'accès au matériel d'inhalation est devenu un véritable enjeu pour les usagers. Les restrictions imposées peuvent générer de la frustration, voire de l'agressivité. Face aux restrictions de délivrance mises en place par les CAARUD, certains usagers imaginent des stratégies pour obtenir un nombre plus important de pipes et constituer des stocks. Les pipes deviennent potentiellement des objets de revente. Les différents intervenants des CAARUD ont fréquemment repéré des usagers se faire accompagner par une personne non consommatrice lors d'une permanence, l'inviter à faire une demande en matériel pour la récupérer par la suite, ce qui permet de doubler la mise en matériel.

« Il y en a qui ont cherché à nous gruger depuis la restriction des pipes à crack, ils viennent à deux à chaque fois avec une personne différente, comme c'est quatre pipes par personne par passage, ils viennent avec quelqu'un qui n'est pas consommateur et ça permet de récupérer quatre pipes en plus, pour gratter un peu plus. Des non-consommateurs qui accompagnent des usagers. En questionnant les usagers sur comment ils fument, on se rend compte qu'ils ne savent pas trop. Ils se crament facilement en plus "tiens j'ai pris cela pour toi". Ils mettent en place une stratégie, mais ils pourraient au moins bien la faire, d'être discrets. Des fois, ils ne savent même pas ce qu'il faut demander et ils disent "je veux la même chose que mon voisin". » (Intervenant RdRD CAARUD)

14. Il peut s'agir d'une brève occupation dans un espace clos, le temps de quelques instants de repos à l'abri ou d'une prise de produit.

15. Ce parc de Rennes a fait l'objet d'une occupation d'un camp de migrants durant l'année.

16. En comparaison à celui d'injection, le matériel d'inhalation est plus cher (1 € la pipe) et doit être assorti de consommables (filtres, grilles...) qui ont également un coût.

La précarité des consommateurs se renforce globalement. Toutefois, certains CSAPA décrivent également la présence de profils d'usagers insérés ne consommant jusque-là que peu de substances illicites ou bien des patients commençant directement par des consommations de cocaïne basée sans passer par une période de prise par voie nasale.

Le profil de jeune consommateur de cocaïne basée s'amplifie et est un peu plus présent dans les CAARUD : ce sont des personnes âgées de 18 à 25 ans, en situation d'errance, qui viennent chercher du matériel d'inhalation. Ce public jeune n'a néanmoins pas d'impact direct sur la moyenne d'âge des files actives des CAARUD. La présence de ces personnes est également relevée dans d'autres structures du type accueil de jour.

Malgré une progression de l'utilisation du bicarbonate pour baser la cocaïne, les résistances sont toujours fortes chez les inhalateurs de cocaïne et l'ammoniaque reste encore le plus souvent privilégiée. Les raisons évoquées sont souvent les mêmes : habitude, peur de perdre du produit au moment de la préparation, plus grande facilité d'utilisation, vapeurs d'ammoniac (bien que nocives) paradoxalement appréciées et faisant partie du rituel de consommation.

« Les pratiques de basage prennent de plus en plus de place, certains évoquent le bicar [bicarbonate de soude], mais la majorité c'est l'ammo [ammoniaque]. Avec le bicar, ils disent que c'est compliqué qu'ils n'arrivent pas à trouver le bon dosage, que l'effet n'est pas le même. Ils trouvent toujours des arguments et puis il y a des habitudes qui sont prises avec l'ammoniaque, le rituel des odeurs. Ils savent bien que c'est moins nocif avec le bicar bien souvent, mais ils vont vers l'ammo quand même. Il y a des temporalités à prendre en compte, souvent la première base est faite à l'ammo parce qu'ils sont pressés, et après ils peuvent faire au bicar quand ils sont plus posés. » (Intervenant RdRD CAARUD)

Conséquences sanitaires en lien avec les consommations de cocaïne

Cette importante centralité des consommations de cocaïne (que ce soient des prises nasales, de l'inhalation, de l'injection) et surtout la régularité des prises contribuent à une forte dégradation de l'état de santé à la fois physique et psychique des usagers.

Les répercussions somatiques sont multiples. Des problèmes ORL peuvent également apparaître pour les usagers ayant des prises nasales régulières (perforation de la cloison nasale). Pour les inhalateurs, il est aussi fréquemment rapporté une perte de poids assez rapide : la cocaïne diminue la sensation de faim et l'alimentation des usagers précaires est souvent déséquilibrée. Sont également relevés des problèmes dentaires (limitant aussi la prise de nourriture solide et contribuant à la perte de poids) et des problèmes pulmonaires liés à la combustion et à la répétitivité des consommations.

« Sinon des pertes de poids assez considérables, des problèmes de peau avec des gens qui se grattent, l'impression d'avoir aussi des bestioles, et ils disent que ça vient des produits de coupe de la cocaïne. On utilise le CO testeur¹⁷ pour les crackers et on arrive à des chiffres impressionnants. Ils sont dans le rouge, au-dessus de la courbe. » (Intervenant RdRD CAARUD)

La santé psychique des consommateurs de cocaïne tend aussi à s'altérer massivement, avec une majoration des troubles (épisodes de forte agressivité ou de paranoïa). Des usagers peuvent développer des épisodes de pharmacopsychose¹⁸ pouvant conduire à une hospitalisation ou bien un délire de parasitose¹⁹ qu'ils attribuent à la présence d'un produit de coupe contenu dans la cocaïne. Les conséquences financières et psychosociales ne sont pas non plus à occulter. Les CSAPA relèvent un afflux de demandes de prise en charge de personnes en difficulté avec leur consommation de cocaïne, avec une réponse sanitaire encore assez limitée, hormis une mise à distance avec le produit ou une proposition de sevrage.

On peut également mentionner les complications sanitaires en lien avec l'injection de cocaïne. Des usagers injecteurs de cocaïne dont le système veineux s'est dégradé sont présents dans les profils

17. Un CO testeur est un appareil qui sert à mesurer la quantité de monoxyde de carbone soit dans l'air ambiant, soit dans l'air expiré, pour détecter une exposition potentiellement dangereuse.

18. Syndrome délirant induit par la prise de toxiques hallucinogènes.

19. Sensation tenace mais erronée d'être infesté par des micro-organismes.

rencontrés par les intervenants des CAARUD et par les professionnels des CSAPA. Ce public doit donc alterner avec des pratiques d'inhalation. Afin de maintenir les injections, les usagers ciblent à la fois des points d'injection moins conventionnels et adaptent le matériel, notamment en utilisant des aiguilles plus longues. Ces demandes de matériel spécifique sont particulièrement relevées en CAARUD.

« Il y a beaucoup d'usagers qui ont eu besoin d'hospitalisation, qui sont notamment en halte soins santé. Il y a une augmentation des problématiques de santé hardcore avec des injecteurs. Les passages aux urgences ne se passent pas très bien. Sur l'injection, il y a un fait qui est marquant chez les injecteurs sur le matériel d'injection classique, les Anglaises Omnican, insulines, on est en baisse [niveau de distribution] par rapport à l'année dernière. En revanche, on est sur une augmentation très importante sur les Chiranas²⁰, ce qui indique qu'il y a des problèmes avec leur système veineux et qu'ils sont obligés d'aller vers des aiguilles plus adaptées, plus longues, plus larges. On donne plus de seringues non serties avec une distribution d'aiguilles séparées. On a constaté qu'il y a de plus en plus qui s'injectent en artériel ou dans des zones non recommandées. » (Intervenant RdRD CAARUD)

Ces pratiques d'injection sont risquées pour les usagers et entraînent régulièrement des complications sanitaires sévères (plaie, infection, abcès) nécessitant un accompagnement sanitaire au long cours. Malgré l'éventualité de ces complications, cela ne semble pas constituer un frein pour les usagers.

« L'injection de cocaïne, il y en a beaucoup. Et de plus en plus des injecteurs avec moins de veines, qui injectent en jugulaire, dans l'aîne, avec beaucoup de prises en charge de staphylocoque. Des petites plaies de rien du tout qui dégénèrent. Des cratères, des gros trous et ils réinjectent dedans. » (IDE intervenant en accueil de jour)

Peu d'évolution dans les usages d'opioïdes

Des usages d'opioïdes secondaires en CAARUD

Les usages d'héroïne et plus largement d'opioïdes deviennent d'année en année secondaires au sein des publics qui sont suivis par les CAARUD. Les usages de cocaïne constituent la part la plus importante des motifs de prise en charge au sein des files actives. Les injecteurs ou inhalateurs²¹ d'héroïne deviennent minoritaires. Il y a néanmoins de la délivrance de matériel d'injection, mais une partie de ce matériel est plutôt destiné à injecter de la cocaïne. Une fraction de la distribution de feuilles d'aluminium pour chasser le dragon peut servir à autre chose (à emballer des affaires ou bien à fabriquer des pipes artisanales pour consommer de la cocaïne basée). L'héroïne en circulation, à part de rares occasions²², présentant des taux de pureté faibles désintéresse les usagers. Il y a également la crainte que l'héroïne en circulation soit coupée à des substances comme le fentanyl, ce qui peut rebuter certains usagers.

« Au niveau de l'héroïne, il y a toujours en arrière-fond l'idée que ça va être coupé avec des produits de synthèse ou fentanyl ou autre. Cette idée circule toujours pas mal, surtout dès qu'ils tapent une héroïne un peu plus forte qu'une autre, alors que c'est peut-être parce qu'ils ont moins mangé. (...) Il y a toujours le "c'était mieux avant", ils conservent l'idée que ce qui était en circulation, c'était mieux que maintenant. » (Intervenant RdRD CAARUD 35)

Le constat est le même concernant les traitements agonistes aux opioïdes (TAO) consommés hors protocole médical. L'accès à la méthadone et au Subutex est toujours possible au sein du marché de rue, mais ne semble pas être une motivation chez un grand nombre d'usagers. Le recours à la méthadone, qui auparavant palliait l'absence d'héroïne, est davantage utilisé pour la gestion de descente de cocaïne.

20. Marque de seringue proposant notamment des seringues non serties.

21. Les usagers qui chassent le dragon sur les feuilles d'aluminium.

22. Voir la section « Le trafic d'héroïne ».

Stabilité des files actives pour TAO en CSAPA

En 2025, les CSAPA interrogés indiquent une nouvelle fois que les files actives des patients suivis pour un TAO sont stables et constantes, avec un nombre plutôt limité de nouveaux patients. Des inclusions peuvent se faire par vagues, sans régularité. Il ne s'agit pas toujours de patients démarrant un traitement, mais de personnes faisant l'objet d'un suivi dans un autre CSAPA ou bien de rechutes. Certains CSAPA relèvent également, sans que ce soit une nouveauté, que des patients, anciens consommateurs d'héroïne, stabilisés sous TAO, peuvent faire des rechutes de consommation, non pas d'héroïne, mais plutôt de l'association alcool et cocaïne. Le relais des patients sous traitement depuis de nombreuses années vers des médecins généralistes ou vers d'autres centres de délivrance (d'autres régions) est toujours difficile à mettre en place.

Difficultés d'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité

Les conditions de vie des personnes en situation de grande précarité entraînent fréquemment des complications sanitaires majorées par des consommations régulières de drogues. Les personnes sont souvent assez peu soucieuses d'avoir un suivi de santé régulier et peu enclines à recevoir des soins. Elles attendent d'être en situation aiguë pour venir consulter. À cela viennent s'ajouter de multiples freins : une plus grande complexité d'accès spontanément aux services d'urgence hospitaliers (nécessité d'appeler le 15 en amont), temps d'attente souvent longs pour un public peu patient, ainsi qu'une stigmatisation souvent forte vis-à-vis des personnes en situation de précarité et consommatrices. C'est ce qui amène fréquemment les usagers à privilégier les structures d'accès de jour de soins infirmiers.

Concernant les prises en charge sanitaires en addictologie, là aussi plusieurs difficultés sont relevées : des délais d'attente qui peuvent être trop longs pour obtenir un premier rendez-vous, différant alors le début d'une prise en charge. Plusieurs CSAPA en Bretagne ont dû mettre en place des procédures dégradées avec impossibilité d'inclure de nouveaux patients pendant plusieurs semaines ou mois. Toutefois une redirection vers un autre CSAPA du département était proposée, mais augmente la distance géographique pour un public aux capacités de mobilité limitées. Pour les personnes en demande d'hospitalisation, notamment pour effectuer un sevrage, les délais d'attente sont importants, avec des capacités hospitalières insuffisantes en terme de places. Le constat est le même pour le secteur de psychiatrie souvent engorgé par un surplus de patients.

Davantage de décès en 2025 parmi les usagers suivis par les CAARUD de Bretagne

En 2025, les CAARUD de Bretagne ont relevé, contrairement aux années précédentes, un nombre assez significatif de décès d'usagers suivis. Habituellement, les intervenants pouvaient constater quelques décès à la marge. Les causes des décès sont multiples, pas uniquement des situations d'overdose, mais aussi des dégradations physiques et sociales en lien avec les conditions de vie ; quelques homicides ou bien des accidents de la route ou de complications à la suite d'hospitalisations. Pour d'autres usagers, les causes du décès sont inconnues. Ces situations sont aussi à mettre sur le compte d'une population vieillissante, avec un suivi sanitaire erratique et des difficultés plus importantes d'accès aux soins.

Parmi les autres difficultés, durant l'année 2025²³, une insistance plus marquée des pharmacies à exiger la présentation de la carte Vitale pour la délivrance de TAO est à relever. Cela peut conduire à un refus de délivrance du traitement en cas de manquement et à une rupture de traitement.

23. Courant juin 2025, l'Assurance maladie et le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles ont annoncé que la présentation de la carte Vitale deviendrait obligatoire pour bénéficier du tiers payant en pharmacie lors de la délivrance de certains médicaments « sensibles » (les stupéfiants dont la méthadone et le méthylphénidate).

Plusieurs situations de ce type ont été relevées, sans que cela représente toutefois un volume très important de refus. Les situations ont pu être résolues de différentes façons. Il était possible pour les personnes de revenir dans les CSAPA qui, chargés de la délivrance de méthadone, reprenaient le relais ou orientaient vers des officines partenaires plus compréhensives. Le dispositif de permanence d'accès aux soins (PASS) des hôpitaux peut être sollicité.

Les usages de Lyrica® (prégabaline) hors cadre thérapeutique : un phénomène encore limité en Bretagne

Les premiers éléments d'observation sur l'usage hors cadre thérapeutique de Lyrica® (nom commercial de la prégabaline) remontent à 2018. Ils concernent deux types de population : les mineurs non accompagnés (MNA) originaires du Maghreb ayant déjà pu expérimenter le Lyrica® dans leur pays d'origine ou au cours de leur parcours migratoire ; des personnes en situation de détention qui pouvaient avoir des demandes insistantes de prescriptions de ce type. Depuis 2021 et l'encadrement des prescriptions, les demandes et la délivrance de Lyrica® en milieu carcéral ont été endiguées. En milieu fermé, les demandes sont toujours présentes en centre de rétention administrative (où sont maintenues des personnes en attente d'un renvoi forcé dans leur pays d'origine, dont le Maghreb). Dans les publics exilés, des consommations sont davantage relevées chez des personnes d'origine géorgienne. Pour ceux qui rencontrent plus de difficulté à accéder à des prescriptions de fentanyl, une bascule a pu se faire vers le Lyrica®.

Pour le moment, l'usage hors cadre thérapeutique de prégabaline n'est quasiment pas relevé chez les personnes en situation de précarité (public vu par les CAARUD, CSAPA ou structure d'accès facilité).

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS

État des lieux de la scène électro alternative en 2025

Les rassemblements illégaux dans le grand Ouest²⁴ sont en baisse significative en 2025. La fin de l'année 2024 avait été marquée par un affrontement entre participants d'une *free party*²⁵ et gens du voyage installés à proximité et manifestement gênés par les nuisances sonores. Cet événement avait notamment entraîné l'annulation d'un rassemblement pourtant traditionnel et attendu en marge du festival des Trans'Musicales à Rennes : le Trans'Off. Plusieurs raisons à cela : l'événement a été vécu comme traumatisant à la fois pour les organisateurs, participants et intervenants en réduction des risques présents lors de la soirée ; une partie du matériel des organisateurs prévus pour le Trans'Off avait été saisie, limitant alors les capacités d'installation du sound system.

Alors que des *free parties* pouvaient avoir lieu tous les week-ends les années précédentes, il y a eu une absence régulière de rassemblements électro en 2025, parfois pendant plusieurs semaines (ex. : janvier, deuxième quinzaine de juin, juillet, deuxième quinzaine de décembre, ainsi que plusieurs week-ends tout au long de l'année)²⁶.

Les rassemblements se font le plus souvent avec un nombre assez réduit de participants (d'une cinquantaine à 400 personnes). Les *free parties* de plus de 500 personnes sont désormais assez rares. Les rassemblements les plus marquants en volume de participants sont les suivants : Cesson-Sévigné en février dans un hangar de la zone industrielle (800 participants) ; Brennilis en mai (1 000 personnes) ; Plélan-le-Grand en juin (1 000 participants) ; Bain-sur-Oust en août (2 000 participants) et le Trans'Off de décembre à Carhaix (3 000 participants).

La présence des forces de l'ordre est systématique avec de très nombreuses verbalisations des participants sous le motif indiqué sur le procès-verbal « d'incitation au tapage nocturne » notamment lorsqu'un arrêté préfectoral a été publié interdisant les rassemblements musicaux de ce type. Ces arrêtés proscrivant les rassemblements musicaux de type électro, ainsi que le transport de matériel de sonorisation, sont très réguliers. Certains ont un caractère d'application d'un mois ou plus. Quelques rassemblements sont rapidement stoppés suite à une intervention des forces de l'ordre. Plusieurs saisies de matériel de sonorisation sont à relever, ainsi que des plaintes ou de riverains ou des propriétaires de hangar ou de champ. En avril, des manifestes sont organisées en journée à Rennes, Brest et Lorient afin de dénoncer les répressions visant le mouvement *free party*. La fin de l'année est également marquée par des affrontements physiques entre teufeurs et représentants des forces de l'ordre (à Dréfféac en Loire-Atlantique et à Carhaix lors du Trans'Off).

Kétamine : confirmation de l'intensification des consommations en contexte électro alternatif

Le rapport antérieur signalait une forte diffusion de la kétamine en milieu électro alternatif, tendance désormais installée depuis plusieurs années. Les *free parties* en constituent le principal épiscentre.

Alors que, historiquement, en contexte électro alternatif, les consommations se concentraient sur les psychostimulants, et notamment les produits amphétaminiques empathogènes, la kétamine représente actuellement une part non négligeable des consommations. Sa diffusion s'élargit, sans comparaison toutefois à d'autres espaces festifs électro plus conventionnels (festivals électro légaux, club techno). Les autres espaces de consommation relevés sont les soirées festives du centre-ville de Rennes ainsi que les consommations en soirées privées.

24. La tendance se poursuit. Les organisateurs, pour déjouer la surveillance des forces de l'ordre, peuvent s'installer dans les départements limitrophes de la Bretagne (Pays de la Loire, Mayenne...).

25. À Brie (35), en novembre 2024.

26. Voir le calendrier des rassemblements illégaux en 2025 en annexe.

« En free, c'est la kétamine, sans grande surprise, c'est le cas depuis quelques années maintenant, ça se confirme complètement. C'est plutôt en contexte free party. Mais ça se retrouve aussi en festival électro plus classique. C'est plus en free party même si on peut relever quelques k-holes sur les festivals électro où c'est plutôt des consommations de taz [comprimé d'ecstasy] plutôt que la ké [kétamine] même s'il y en a. Il y a des festivals où il peut y avoir pas mal de kétamine, mais ce n'est pas comparable aux consommations lors des frees, des teufs. En festival, c'est quand même plus des taz. La diffusion de la kétamine continue de s'accélérer. » (Intervenant RdRD en milieu festif)

L'autre constat invariant est le degré de prise en charge d'usagers pour des surdosages de kétamine (situation de k-hole²⁷) par les intervenants en réduction des risques en contexte festif. Auparavant, les interventions portaient principalement sur la gestion de bad trip à la suite de consommations de MDMA ou d'ecstasy (parce que soit trop fortement dosées soit mélangées à de l'alcool). Bien que conscient du risque de faire un k-hole, les usagers ne semblent pas être en recherche active d'informations sur la kétamine. Certains qui ont déjà expérimenté ce surdosage semblent ne pas juger l'épreuve traumatisante. La kétamine est fréquemment associée à des prises connexes de cocaïne (mélange CK pour « Calvin Klein ») ce qui majore le risque d'un k-hole, la cocaïne masquant les effets de la kétamine.

« Il y a pas mal de prises en charge pour des k-holes. Les personnes, on les voit au stand un peu quand ils viennent chercher des RTP [roule ta paille, matériel de prévention mis à disposition par les structures de RdRD] mais, souvent en free, ils prennent leur RTP et partent. Il n'y a pas d'échange, on essaye de grappiller des conversations, mais ce n'est pas toujours facile. Des fois aussi, en maraude ou sur les heures de pause, on voit des gens qui tombent, qui ont du mal à tenir debout, mais ce n'est pas des gens alcoolisés. C'est l'effet de la kétamine. » (Intervenant RdRD en milieu festif)

Les prises en charge pour des besoins de réassurance²⁸ (que ce soit pour des prises de kétamine ou d'autres produits) sont relevées comme étant plus fréquentes lorsque les rassemblements s'étalent sur plusieurs jours.

« Souvent pour les prises en charge, on en a moins sur les teufs 24 h pour de la réassurance, peu importe le produit, le bad trip en comparaison d'une teuf de 48 h, plus la teuf va durer dans le temps, plus on aura des personnes à prendre en charge pour de la réassurance parce qu'il y aura de la fatigue, de la faim, la soif qui entre en jeu et les gens font moins attention. » (Intervenant RdRD en milieu festif)

Les autres consommations relevées en contexte festif

Les consommations de psychostimulants en contexte festif (cocaïne et cathinones)

La cocaïne demeure toujours aussi omniprésente dans une multitude de contextes festifs, en passant de la soirée privée au festival généraliste grand public. La diversité des profils de consommateurs est très vaste, et touche toute tranche d'âge, toute classe sociale.

Concernant la diffusion des cathinones en contexte festif, elle reste encore, pour le moment, limitée et circonscrite aux rassemblements électro légaux (festivals, clubs techno...). Aucune modification ni amplification du phénomène ne sont constatées. Il y a toujours une incertitude sur la nature des molécules proposées à la vente. C'est un élément qui est récurrent depuis plusieurs années, notamment depuis le bannissement de la 3-MMC en 2021, et plus récemment de l'interdiction totale de vente de cathinones aux Pays-Bas (juillet 2025), principal pays d'approvisionnement sur des sites Internet. Ces sites sont régulièrement en rupture de stock pour les molécules les plus recherchées. Ces dernières peuvent être remplacées par d'autres molécules analogues. Les arnaques sont relativement fréquentes. Malgré cela, les usagers continuent d'acheter ce qu'ils pensent être de la 3-MMC, désignée par eux comme « de la 3 », sans réelle garantie.

27. État dissociatif sévère causé par une surdose de kétamine se traduisant par une perte de connaissance.

28. Prise en charge légère visant à rassurer une personne qui vit un moment anxiogène à la suite d'une consommation de drogue, sans qu'il y ait forcément une urgence médicale grave.

« Ils achètent quelque chose qui est appelé 3-MMC, mais on est d'accord que ce n'est pas garanti. Ils savent que ce n'est pas de la 3-MMC, ça ne les dérange pas vraiment en fait. C'est plus en teuf ou dans des environnements festifs. C'est aussi parce qu'il y a une circulation un peu plus importante de cathinones depuis quelques années, mais pas trop en free party, ça reste confidentiel, mais plutôt sur les festivals électro légaux ou en club. Donc, il y a un petit peu de circulation, mais ce n'est pas un marché brûlant. » (Usager de l'espace festif, consommateur de nouveaux produits de synthèse, NPS)

« C'est principalement sur les événements légaux, pas trop en free. Il y a des usagers qui prennent de la 3, et 2-CB aussi. Ça circule probablement plus qu'on peut le voir. C'est incomparable par rapport à la coke, de la ké et des ecsta. » (Intervenant RdRD en milieu festif)

Les analyses de NPS²⁹, réalisées par le *drug checking* local à la fois en CAARUD et en contexte festif représentent 24 demandes et indiquent fréquemment que les molécules ne sont pas conformes à celles qui étaient attendues, notamment lorsqu'il s'agit de la 3-MMC (conformité dans seulement la moitié des cas. Dans l'autre moitié, il s'agit soit de la 2-MMC soit de la 4-MMC).

Les consommations d'ecstasy

Depuis 2023, une forme d'essoufflement concernant les consommations d'ecstasy est constatée en contexte électro alternatif. Les consommations se centrent davantage sur la kétamine et la cocaïne. La forme « comprimé » est toujours la plus présente (la forme MDMA est moins recherchée, bien que disponible à la vente en contexte festif et via les outils numériques). Cette disponibilité des comprimés et des consommations est plus massive lors des rassemblements électro légaux (festivals, clubs techno...) et dans une moindre mesure lors de rassemblements festifs plus généralistes. Les comprimés d'ecstasy sont régulièrement indiqués comme étant fortement dosés, occasionnant des prises en charge par les intervenants présents sur les rassemblements. Ce constat est renforcé par des analyses de comprimés d'ecstasy réalisées par le *drug checking* local lors de soirées légales.

« C'est surtout des comprimés, c'est encore le cas cette année, très clairement. Des comprimés quand même assez dosés. Beaucoup de retours de comprimés assez dosés, à la fois en teuf, à la fois sur des festivals électro légaux, voire même sur des festivals plus généralistes comme aux Vieilles Charrues avec des signalements de comprimés dosés et des prises en charge pour des bad trips d'ecstasy. » (Intervenant RdRD en milieu festif)

Protoxyde d'azote en contexte festif électro alternatif

La vente de ballons de protoxyde d'azote reste fréquente dans les événements électro alternatifs, surtout lorsqu'ils attirent un public important. Elle est plus rare dans les petites teufs d'environ cinquante personnes.

Les organisateurs sont souvent peu enclins à la venue de vendeurs de protoxyde et l'annoncent en amont des rassemblements via les infolines indiquant les modalités d'accès à la *free party*. Il semble y avoir un clivage générationnel entre participants plus âgés qui acceptent peu ce type de consommations et les plus jeunes.

« Le protoxyde d'azote en teuf, c'est tous les week-ends de teuf même si c'est écrit dans les infolines "pas de ballon" et que ce n'est pas accepté par les orgas [organisateur]. Il y aura toujours un vendeur quelque part. Et puis on voit plein de gens qui dansent avec des ballons. Les stands de proto ça perdure, mais c'est mal vu. C'est un peu comme quand la kétamine était rejetée de la teuf par les anciens et au fur et à mesure ça a été un peu accepté, et là c'est pareil, ce n'est pas accepté par les anciens. Mais les jeunes en prennent sans difficulté. » (Intervenant RdRD en milieu festif)

29. Ces analyses concernent à la fois le public de l'espace festif et les pratiquants de *chemsex*, consommateurs de produits en contexte sexuel observés parmi des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH), depuis le tournant des années 2000.

Consommations de LSD en spray buccal en contexte festif

Jusqu'à présent, les consommations de LSD en spray buccal n'avaient jamais fait l'objet d'observation. En 2025, plusieurs signalements ont été relevés (dont une analyse SINTES attestant la nature du produit). Les consommations se font généralement en contexte festif (soirées électro légales, soirées privées, soirées underground...). Les sprays peuvent être proposés à la vente sur des canaux de messageries cryptées sur Telegram. Les sprays en verre ambré ou en plastique opaque afin de protéger le LSD de la lumière sont vendus à 40 € pour 6 gouttes de LSD (ou trois vaporisateurs de 6 gouttes à 100 €, prix dégressifs). Elles sont diluées dans de l'alcool afin d'assurer sa conservation. Le produit étant dilué, les effets ressentis sont modérés et les consommations sont discrètes.

« Ceux qui ne veulent pas prendre une trop grosse perche et profiter de la musique. À petite dose, ce n'est pas un produit qu'on remarque, tant sur les prises que sur les effets sur les gens. Ce n'est pas des pratiques qui se remarquent. C'est discret () en deçà de six pulvérisations, tu n'es pas trop défoncé, tu sens un effet où tu es un peu euphorique. Tu sens toujours au début ce côté un peu sérotonine, tu es content, tu es euphorique mais pas trop défoncé, tu n'as pas de jeu sur les lumières, sur les profondeurs. Il y a plus des effets visuels à partir d'une douzaine de pulvés [pulvérisations], là ça commence. »
(Témoignage d'un usager de LSD en spray buccal)

AUTRES PHÉNOMÈNES MARQUANTS

Kétamine et dommages sanitaires : une accélération continue du phénomène

Les éléments d'observation amorcés depuis 2022 se confirment en 2025, avec une amplification du phénomène en comparaison de 2024. Les CSAPA et ELSA interrogés témoignent de la récurrence des usagers de kétamine qui viennent consulter pour des motifs somatiques sans intention affirmée de vouloir réduire ou cesser leurs consommations malgré les conséquences sanitaires. L'impératif pour eux est de traiter la problématique somatique (atteintes de la vessie, des reins ou au niveau du foie) avec pour certains de lourdes opérations chirurgicales. Ce peut être, par exemple, une reconstruction de la vessie avec une greffe d'intestin. Les usagers n'ont pas de prise de conscience d'une problématique addictive et n'établissent pas forcément de lien de causalité entre consommation de kétamine et répercussions sanitaires.

L'adressage vers les CJC ou CSAPA peut se faire par les services médicaux sollicités (ex. : urologie ou service d'urgence) au moment de l'urgence aiguë de la situation.

« Des patients qui viennent avec des difficultés d'usage, avec pour certains déjà des conséquences somatiques notamment urinaires importantes, avec déjà des interventions, plusieurs interventions sur la vessie et, malgré cela, ils n'ont pas réussi à arrêter (). Ça représente quelques patients mais c'est fluctuant, ils ne restent pas très longtemps dans le soin, dans la durée, ils partent, ils reviennent, ils espèrent leurs venues. Il y en a plus. C'est des jeunes, des 20-30 ans systématiquement, des prises plutôt en sniff, quelques-uns injectent (). La kétamine, c'est un truc avec lequel ils n'ont pas envie d'arrêter, juste arrêter les problèmes somatiques. » (IDE intervenant en CSAPA)

La présence de patients en difficulté avec la kétamine devient constante dans les files actives des CSAPA même si le volume reste faible. Le rapport 2024 indiquait que ce volume de patients était très probablement sous-évalué dans la mesure où une partie d'entre eux qui ont un contact avec les ELSA au moment de la situation aiguë n'entrent pas dans une démarche de soins³⁰.

Face à cette difficulté de ne pas vouloir arrêter de consommer de la kétamine malgré les problèmes somatiques, la stratégie peut être d'accompagner les usagers vers un sevrage. Celui-ci est décrit comme pouvant être complexe pour les patients.

« Ce qu'on observe sur le plan psychologique comme pour les cocaïnomanes, c'est une forte dépendance psychologique, des gens qui sont très embêtés par les cravings, sur le plan psychologique, ils ont des dysphories³¹ de sevrage, ils ne sont pas bien, il y a un inconfort psychologique, anxieux, dépressif, ils ne sont pas bien. Ils ne sont pas forcément très fatigués mais ils sont dysphoriques, ils ont envie de reconsommer. Sur le plan physique, ce qu'on remarque, c'est la douleur, ils sont douloureux, avec des douleurs du bas-ventre, ou des douleurs de vessie qui se réveillent, ou il y a aussi des douleurs abdominales à droite au niveau du foie, puisque la kétamine attaque les voies biliaires, ça peut réveiller des douleurs de coliques hépatiques () l'enjeu va être de gérer cette douleur, donc de gérer la dysphorie avec des médicaments plutôt psychotropes, mais aussi de gérer de façon antalgique la douleur qui se réveille puisque la douleur va ramener de la consommation clairement. C'est une espèce de boucle sans fin. S'ils ne sont pas calmés sur le plan de la douleur, ils se remettent à sniffer de la kétamine. » (Médecin addictologue intervenant dans un service de sevrage)

La diffusion de la kétamine qui s'est élargie, la facilité d'accès notamment via les outils numériques, entraînent une amplification de la diversification des profils d'usagers. L'accroche au produit est estimée comme étant très rapide, en seulement quelques mois, avec augmentation des quantités consommées qui peuvent devenir quotidiennes hors d'un cadre festif. La consommation évoquée semble toujours avoir une visée anxiolytique, d'automédication ou d'auto-anesthésie. Les consommations ne sont pas toujours solitaires : en groupe, elles sont plus difficiles à contrôler et à éviter, la pression et les tentations étant plus fortes.

30. Il est aussi probable qu'une partie non négligeable de patients n'ait aucun contact avec un professionnel d'addictologie.

31. La dysphorie désigne une perturbation de l'humeur caractérisée par un sentiment déplaisant et dérangeant d'inconfort émotionnel ou mental, avec de la tristesse ou de l'anxiété.

Comme en 2024, les services de médecine légale (Rennes et Brest) signalent quelques décès en lien avec une prise de kétamine (une dizaine de cas : quatre overdoses, quatre accidents de la route ou sur la voie publique, deux suicides).

L'analyse de drogues en Bretagne (en complément du dispositif SINTES)

L'année 2025 est une année civile complète d'activité pour Lab'Synth avec une forte montée en charge du nombre d'analyses réalisées : 309 analyses (232 en CAARUD et 77 en contexte festif, principalement sur des festivals électro légaux). La capacité d'intervention est limitée en contexte festif suite à la mise en pause de plusieurs mois du collectif d'intervention en réduction des risques en milieu festif.

Présentation de Lab'Synth, analyse de drogues en Bretagne

Lab'Synth est un laboratoire d'analyses de substances psychoactives en Bretagne, actif depuis mars 2024 et mis en place dans le cadre d'une mission de réduction des risques et des dommages. Porté par l'association Addictions France et financé pour trois ans par l'agence régionale de santé (ARS) Bretagne et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), le laboratoire dispose d'un spectromètre infrarouge permettant des analyses qualitatives et semi-quantitatives des substances psychoactives.

Dans ce cadre, Lab'Synth intervient à la fois en milieu festif et au sein des quatre CAARUD de Bretagne. En collaboration avec le collectif Orange Bleue, il participe à dix événements festifs par an, où des analyses de substances sont réalisées pour sensibiliser les usagers aux risques associés. Par ailleurs, le laboratoire intervient également chaque mois dans les quatre CAARUD de Bretagne, où il effectue des analyses et conduit des entretiens de RdRD pour accompagner les usagers dans la gestion des risques liés à leurs consommations.

En CAARUD, plus de la moitié des analyses réalisées concernent la cocaïne (52 % soit 120 analyses). La cocaïne est toujours actuellement un produit à la fois très consommé et qui suscite le plus d'interrogations sur sa composition³². Les deux autres produits qui font l'objet de demandes d'analyse sont l'héroïne (13 % soit 30 analyses³³) et la kétamine (12 % soit 28 analyses). En comparaison de l'année 2024, une baisse significative des analyses de kétamine est à relever. L'hypothèse de cette baisse est que les usagers venaient vérifier la conformité de leur produit au regard de l'apparition de premiers signes somatiques. Or, les analyses indiquaient un produit tout à fait conforme, avec un degré de pureté élevé. En ce sens, une partie d'entre eux n'a pas souhaité renouveler l'expérience. Les autres demandes sont plus marginales (ecstasy 6 %, MDMA 3 %, amphétamines 3 %, méthamphétamine 0,4 %).

En contexte festif, deux produits sont majoritaires dans les demandes d'analyse : les comprimés d'ecstasy (36 % soit 28 analyses) et la cocaïne (30 % soit 23 analyses). Pour la cocaïne, cette situation apparaît cohérente au regard de son niveau élevé de diffusion ; les comprimés d'ecstasy sont, quant à eux, principalement analysés en raison de la volonté de connaître la nature des produits de coupe (les usagers pensent que les comprimés sont fréquemment coupés aux amphétamines). Les analyses de kétamine représentent 16 % des demandes (soit 13 analyses). Les autres demandes sont plus marginales : MDMA (8 %), héroïne (3 %) et amphétamines (1 %).

32. Voir section « Le dynamisme du marché de la cocaïne dans la région ».

33. Voir section « Le trafic d'héroïne ».

Outre l'apport analytique (composition des produits en circulation), la plus-value du *drug checking* est d'apporter des éléments transversaux : profils sociologiques des usagers faisant des demandes d'analyse (genre, situation, moyenne d'âge, modalité d'acquisition, prix d'achat, ce qui permet de densifier les informations sur le prix des substances en circulation en Bretagne).

En CAARUD, le public rencontré est majoritairement masculin, conformément aux profils des usagers habituellement suivis, même si la proportion de femmes n'est pas à négliger (un tiers, en augmentation comparativement à 2024). Il s'agit le plus fréquemment de personnes en situation de vulnérabilité (plus de la moitié sont sans emploi, souvent éloignées des structures de soins ou de prévention). En contexte festif, une majorité des personnes rencontrées sont également des hommes, ce qui est cohérent avec ce qui est relevé sur la fréquentation des milieux festifs alternatifs (scène techno et *free party*). Les personnes sont très largement insérées (en situation professionnelle pour une large majorité ou étudiant)³⁴.

34. Les interventions sont réalisées dans des festivals électro légaux avec un droit d'entrée, limitant l'accès au public ayant un pouvoir d'achat plus restreint.

ANNEXES

Annexe I. Contributions et remerciements

Nous souhaitons remercier, cette année encore, les différentes personnes qui ont participé de près ou de loin, durant tout l'exercice, à la collecte des informations nécessaires à la réalisation de ce rapport et qui ont accepté de répondre aux nombreuses questions, parfois intrusives de notre part.

Le dispositif TREND s'appuie sur des personnes-ressources sans lesquelles l'observation et l'analyse seraient impossibles ; qu'elles en soient ici très sincèrement remerciées.

Les professionnels du champ sociosanitaire, de la prévention et de la réduction des risques

- Gaëlle Exelmans, restaurant social Le Fourneau (Rennes)
- Maeva Moreau, restaurant social Le Fourneau (Rennes)
- Alexia Marcel, Point Santé CHRS-association Benoît-Labre (Rennes)
- Océane Hignet, Lits halte soins santé-association Benoît-Labre (Rennes)
- Cindy Josselin, Lits halte soins santé-association Benoît-Labre (Rennes)
- Anne Robin, réseau Louis-Guilloux, centre médical
- Raphaël Pangui, CHU Rennes (ELSA/service Vincent-de-Paul) ; CSAPA de Rennes
- François Thébault, CSAPA de Rennes-ELSA Pays de Brocéliande
- Morgane Toquer, CSAPA de Rennes, site de Saint-Melaine
- Envel Le Calvez, CSAPA de Rennes, site de Saint-Melaine
- Estelle Huet, CJC de Rennes
- Jessica Arango, SEA 35-Puzzle accueil de jour (Rennes)
- Lily Breton, SEA 35-Puzzle accueil de jour (Rennes)
- Quentin Coquard, SEA 35-Puzzle accueil de jour (Rennes)
- Célia Jehannin, SEA 35-Puzzle accueil de jour (Rennes)
- Mamadou Ly, SEA 35-Puzzle accueil de jour (Rennes)
- Juliette Millérioux, SEA 35-Puzzle accueil de jour (Rennes)
- Sophie Tournelle-Ursel, SEA 35-Puzzle accueil de jour (Rennes)

Les professionnels intervenant dans les quartiers prioritaires de la ville de Rennes

- Le relais SEA 35 ; quartier le Blosne ; quartier Cleunay-Saint-Cyr ; quartier Villejean ; quartier Maurepas ; équipe d'appui périurbain.

Les professionnels du champ de l'application de la loi

- Axel Grot, DIPN 35, brigade des stupéfiants
- Guillaume Coty, OFAST, antenne de Rennes
- Émilie Bourlandt, parquet de Rennes
- Équipe de la section de recherche de la gendarmerie, région Bretagne

Entretiens collectifs

- Delphine Berlioz, CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
- Denis Fauvel, CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
- Guillaume Jegousse, CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
- Audrey Juhel, CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
- Sophie Poussou, CAARUD Le Pare-à-Chutes (Morbihan)
- Pascale Senaux, CAARUD/CSAPA de Lorient
- Yvan Le Mouel, CSAPA de Lorient
- Paul Boivin, CAARUD du Finistère

- Cécile Bouvrot, CAARUD du Finistère
- Hugues Étienne, CAARUD du Finistère
- Morgane Fanget, CAARUD du Finistère
- Julie Rousselet, CAARUD du Finistère
- Théo... et Gilles... CAARUD du Finistère
- Mathilde Couillard, CAARUD des Côtes-d'Armor
- Barbara Faujour, CAARUD des Côtes-d'Armor
- Céline Lhuissier, CAARUD des Côtes-d'Armor
- Stecy Pelage-Stephan, CAARUD des Côtes-d'Armor
- Lupin Breuiller, CAARUD AIDES 35
- Cécile Berlioz, CAARUD AIDES 35
- Sarah Lemonnier, CAARUD AIDES 35
- Sylvain Poirier, CAARUD AIDES 35
- Axel Renou, CAARUD AIDES 35
- Thierry François, SEA 35, le Relais centre-ville
- Mathieu Gucciardi, SEA 35, le Relais centre-ville
- Delphine Morisot, SEA 35, le Relais centre-ville
- Cécilia Baudais, CHGR-CSAPA l'Envol Rennes
- Vincent Brillet, CHGR-CSAPA l'Envol Rennes
- Nicolas Brouat, CHGR-CSAPA l'Envol Rennes
- Fabrice Hollocou, CHGR-CSAPA l'Envol Rennes
- Delphine Gatté, CHGR-CSAPA l'Envol Rennes
- Géraldine Seillier-Adiyaman, CHGR-CSAPA l'Envol Rennes
- Marie Temerais, CHGR-CSAPA l'Envol Rennes
- Margot Louarn, coordinatrice collectif l'Orange Bleue
- Élise Renault, collectif l'Orange Bleue
- Intervenant RdRD en milieu festif, collectif l'Orange Bleue
- Usagers de l'espace festif alternatif

Entretiens complémentaires

- Maxime Alexandre, service de médecine légale (CHU Rennes)
- Claire Saccardy, service de médecine légale (CHU Brest)
- Mathilde Souillé, CSAPA Fougères
- Julien Deleurne, CSAPA Vitré
- Isabeau Rolland, CSAPA Vitré
- Delphine Lever, CSAPA Brest
- Philippe Panhaleux, CSAPA Redon
- Cécile Henriot, CSAPA Saint-Malo-Dinan
- Simon Leroy, CSAPA Douar Nevez, Vannes
- Marion Le Cam, Quimper
- Anne Clarissou, CSAPA de Saint-Brieuc
- Patrick Launay, CSAPA/CJC Douar Nevez-Pontivy
- Éric Maniscalco, ENIPSE Bretagne-Pays de la Loire
- Lolita Duval-Chiquet, Addictions France 35 – Noz'Ambule (Rennes)
- Séréna David, Addictions France 35 – Noz'Ambule (Rennes)
- Alyssia Colson, Addictions France ; laboratoire d'analyses de drogues Lab'Synth

Les responsables des différentes structures : ils ont permis qu'un peu de temps des professionnels de leur établissement soit mis au service des investigations et des réunions, nécessaires à la rédaction de ce rapport, ainsi que **l'ensemble des collecteurs et collectrices SINTES pour la région Bretagne**.

Relecture OFDT : Clément Gérome, coordinateur national TREND et Marc-Antoine Douchet, chargé d'étude

Annexe 2. Les rassemblements illégaux (*free parties*) en 2025 en Bretagne et dans les départements limitrophes

Calendrier grand Ouest des rassemblements électro illégaux/non déclarés en 2025

Mois	Date	Localisation	Jauge approximative	Commentaire
Janvier	Du 4 au 5	RAS	-	-
	Du 11 au 12	RAS	-	-
	Du 18 au 19	RAS	-	-
	Du 25 au 26	Saint-Carreuc (22)	500	Présence gendarmerie ; nombreuses verbalisations des participants.
		Bois de Loperec (29)	60	Présence gendarmerie ; convocation ultérieure des organisateurs.
Février	Du 1 ^{er} au 2	Saint-Rieul (22)	250	Présence gendarmerie ; nombreuses verbalisations des participants ; saisie d'une partie du matériel.
	Du 8 au 9	Bréal-sous-Montfort (35)	400	Présence gendarmerie.
	Du 15 au 16	Hangar ZI de Cesson-Sévigné (35)	800	Surveillance policière ; confiscation puis restitution du matériel ; amende pour organisation sans déclaration préalable d'un rassemblement festif à caractère musical avec diffusion de musique amplifiée dans un espace non aménagé.
	Du 22 au 23	Rosporden (29)	550	Présence gendarmerie ; nombreuses verbalisations des participants ; saisie d'une partie du matériel ; plaintes des riverains.
	Du 1 ^{er} au 2	RAS	-	-
Mars	Du 8 au 9	Ancien Cinéville de Rennes (35)	200	Intervention musclée du service de sécurité de la discothèque située à côté du lieu investi (le 88 Live club).
	Du 15 au 16	Juigné-des-Moutiers (44)	400	Présence gendarmerie ; 250 procès-verbaux (PV) aux participants (pour complicité de tapage nocturne) ; 15 infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS).
		Saint-Gildas (22).	450	Présence gendarmerie ; nombreuses verbalisations des participants.
	Du 22 au 23	Garage dans la zone de Lavallot, à Guipavas (29)	150	Évacuation par la gendarmerie le matin ; saisie du matériel ; 84 PV (pour complicité de tapage nocturne) ; 3 PV pour ILS ; 1 infraction pour conduite en état alcoolique (CEA).
		Théhillac (56)	400	Présence gendarmerie ; nombreuses verbalisations des participants (une centaine).
		Yvignac-la-Tour (22)	200	Présence gendarmerie ; 55 infractions ; plainte de riverain pour tapage nocturne.
	Du 29 au 30	Bourbriac (22)	150	Présence gendarmerie ; nombreuses infractions (ILS, CEA).
		Gurunhuel (22)	150	Présence gendarmerie ; nombreuses infractions (ILS, CEA).
		Freigné (44)	250	97 PV pour tapage ; PV pour ILS.
	Du 5 au 6	Juigné-des-Moutiers (44)	150	Présence gendarmerie pour limiter l'afflux des participants ; 80 PV pour complicité de tapage, 20 PV pour stationnement illicite ; 7 PV pour ILS.
Avril	12 après-midi	Rennes (manifestive)	1 200	
		Brest (manifestive)	400	
		Lorient (manifestive)	400	
	Du 12 au 13	RAS	-	-
	Du 18 au 21**	Trémoré (22)	300	Présence gendarmerie ; 247 PV pour non-respect de l'arrêté préfectoral.

Mois	Date	Localisation	Jauge approximative	Commentaire
Mai	Du 3 au 4	Brennilis (29)	1 000	Présence gendarmerie ; 393 PV pour assistance à la nuisance sonore portant atteinte à la tranquillité publique, 17 PV pour usage de stupéfiants ; 14 PV pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique ou stupéfiant ; 11 plaintes déposées (2 par le propriétaire et le locataire du terrain ; 9 plaintes de riverains pour nuisances sonores) ; saisie d'une partie du matériel ; 8 évacuations médicales.
		Teillay (35)	800	Présence gendarmerie.
	Du 10 au 11	RAS	-	-
	Du 17 au 18	RAS	-	-
	Du 24 au 25	Grand-Champ (35)	100	Présence gendarmerie.
		Belle-Isle-en-Terre (22)	50	Présence gendarmerie ; 50 PV pour stationnement dans une zone protégée.
	Du 31 au 01	RAS	-	-
Juin	Du 6 au 8*	Plélan-le-Grand (35)	1 000	Présence gendarmerie ; 500 PV pour participation à un rassemblement interdit par arrêté préfectoral ; amendes pour détention de stupéfiants, défaut au code de la route, CEA.
		Pertre (35)	40	Rassemblement avorté en amont par la gendarmerie.
	Du 13 au 15**	Belle-Isle-en-Terre (22)	500	Présence gendarmerie ; nombreuses verbalisations des participants.
	Du 21 au 22	RAS	-	-
	Du 28 au 29	RAS	-	-
Juillet	Du 05 au 06	RAS	-	-
	Du 12 au 13	RAS	-	-
	Du 19 au 20	RAS	-	-
	Du 26 au 27	RAS	-	-
Août	Du 2 au 3	Marcillé-Robert (35)	250	Présence gendarmerie.
	Du 9 au 10	RAS	-	-
	Du 16 au 17	Bains-sur-Oust (35)	2 000	449 PV pour participation à un rassemblement festif interdit par arrêté préfectoral ; 14 amendes pour détention de stupéfiants, 13 amendes pour conduite sous stupéfiant, 7 amendes pour CEA ; saisie d'une partie du matériel de sonorisation et des tireuses à bières.
	Du 23 au 24	Bovel (35)	600	Présence gendarmerie ; 200 PV pour une participation à un événement non déclaré ; nombreux contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants.
	Du 30 au 31	RAS	-	-
Septembre	Du 6 au 7	Belle-Isle-en-Terre (22)	400	245 infractions relevées pour non-respect de l'arrêté préfectoral interdisant les rassemblements festifs à caractère musical ; 23 amendes forfaitaires délictuelles (AFD) pour usage de produits stupéfiants, 4 PV pour CEA ; 3 PV pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants ; saisie de 16 enceintes, d'un groupe électrogène et d'une platine.
	Du 13 au 14	Sion-les-Mines (44)	400	Présence gendarmerie.
		Caro (56)		Présence gendarmerie.
	Du 20 au 21	Guémené-Penfao (44)	250	99 amendes pour aide ou assistance à l'émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.
	Du 27 au 28	RAS	-	-

Mois	Date	Localisation	Jauge approximative	Commentaire
Octobre	Du 04 au 05	RAS	-	-
		Chantepie (35) ZAC des logettes	400	Présence des forces de l'ordre ; saisie d'un fourgon de matériel.
	Du 11 au 12	Le Ham (53)	1 000	Présence gendarmerie ; 467 PV pour tapage ; 10 PV pour détention de stupéfiants ; 8 pour CEA ; mise en fourrière de quelques véhicules pour encombrement de la voirie.
	Du 18 au 19	Yvignac-la-Tour (22)	200	167 personnes ont été verbalisées pour le non-respect de l'arrêté préfectoral ; 2 pour CEA ; 8 AFD ; saisie de matériel (un ampli, un caisson, un groupe électrogène).
	Du 24 au 26*	Kergrist-Moëlou (22)	600	Présence gendarmerie ; 495 PV pour tapage nocturne.
Novembre	Du 01 au 02	Grandchamps-des-Fontaines (44)	500	Présence gendarmerie ; 350 PV pour tapage nocturne ; saisie d'une partie du matériel de sonorisation.
	Du 08 au 09	RAS	-	-
	Du 14 au 16*	Drefféac (44)	300	Présence gendarmerie ; intervention musclée d'agriculteurs ; 4 plaintes de riverains ; plainte du propriétaire du champ ; 100 verbalisations pour incitation au tapage nocturne ; saisie d'une partie du matériel de sonorisation.
	Du 22 au 23	Collorec (29)	60	Rassemblement empêché par la gendarmerie (moins d'une heure après l'arrivée des participants).
	Du 29 au 30	Corps-Nuds (35)	500	Intervention gendarmerie avec affrontement entre participants et militaires ; 1 gendarme blessé à l'œil ; 3 participants blessés évacués vers le CHU de Rennes ; plainte du maire et du propriétaire du hangar ; 286 amendes ; 26 PV pour possession de drogues.
	Du 6 au 7	Carhaix (29) Trans'Off	3 000	Intervention gendarmerie : 8 personnes interpellées (3 refus d'obtempérer, 1 outrage, 4 ivresses publiques manifestes) ; plainte du propriétaire du site pour occupation illicite et dégradations ; 1 565 participants verbalisés ; affrontements entre participants et gendarmes (4 gendarmes blessés ; dépôt de plaintes de gendarmes) ; 2 impacts de balles sur le véhicule d'un participant (enquête en cours).
Décembre	Du 13 au 14	Brest (29) port de commerce	60	Évacuation rapide par la police.
	Du 20 au 21	RAS	-	-
	Du 27 au 28	RAS	-	-

Annexe 3. Glossaire des sigles utilisés

AFD	Amende forfaitaire délictuelle (contravention pour usage de stupéfiants, mise en place en septembre 2020)
ANSM	Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
ARS	Agence régionale de santé
ASE	Aide sociale à l'enfance
BHD	Buprénorphine haut dosage
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
CBD	Cannabidiol
CCAS	Centre communal d'action sociale
CEA	Conduite en état alcoolique (infraction)
CeGIDD	Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic
CEIP	Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance
CETD	Centre d'évaluation et de traitement de la douleur
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CHU	Centre hospitalier universitaire
CJC	Consultations jeunes consommateurs
CNA	Cellule nationale d'alerte
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CRA	Centre de rétention administrative
CRS	Compagnie républicaine de sécurité
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
DIPN	Direction interdépartementale de la police nationale (ex-direction départementale de la sécurité publique, DDSP)
DMT	Diméthyltryptamine
ELSA	Équipe de liaison et de soins en addictologie (dispositif hospitalier)
ENIPSE	Équipe nationale d'intervention en prévention et santé
EUDA	Agence de l'Union européenne sur les drogues
EWS	Early Warning System
GBL	Gamma-butyrolactone
GHb	Gamma-hydroxybutyrate
HSH	Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes
IDE	Infirmier diplômé d'État
ILS	Infraction à la législation sur les stupéfiants
LHSS	Lits halte soins santé
LSD	Acide lysergique diéthylamide
MDMA	3,4-méthylène-dioxyamphétamine
MILDECA	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
MNA	Mineur non accompagné
NPS	Nouveau produit de synthèse
OFAST	Office anti-stupéfiants
OFDT	Observatoire français des drogues et des tendances addictives

OMS	Organisation mondiale de la santé
PASS	Permanence d'accès aux soins de santé
PES	Programme d'échange de seringues
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
PV	Procès-verbal
QPV	Quartier prioritaire de la ville
RdRD	Réduction des risques et des dommages
SEA	Sauvegarde de l'enfant à l'adulte
SINTES	Système d'identification national des toxiques et des substances
TAO	Traitement par agonistes opioïdes
THC	Tétrahydrocannabinol
TREND	Tendances récentes et nouvelles drogues



Observatoire français des drogues et des tendances addictives

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : ofdt@ofdt.fr

www.ofdt.fr

Crédit photo couverture : © AIRDDS Bretagne